

**Participants :**

- Michèle AUDHUY (81)
- Hans et Jeanine BARSCZUS (11/ RDP)
- Jacques BIAU (81)
- Dominique BOURY (81)
- Marcel CARON (34)
- Emmanuel FORICHON (81)
- Philippe GOUZE (11)
- Bruno LADSOUS (12)
- Françoise MARCHAND (34)
- Mireille MAUNIER (11)
- Laurent MATHIEU (11)
- Marjolaine et Dominique MIGRAINE (34)
- Marie-Noëlle MOLY (66)
- Pierre MONTANE (34)
- Graziella PIERINI (12)
- Jean POUGNET (34)
- Agnès et Nicolas ROY (11)
- Maryse SALVO (34)
- Michèle SOLANS (34)

En préambule, Dom. Boury nous partage un article portant sur le lien social et le devoir de résistance civile, issus d'écrits toujours d'actualité de l'Abbé Sieyès.

**1. tour de table - situations départementales/ préoccupations et demandes à TNE d'un soutien :**

- plusieurs situations décrites (Lespignan, Puichéric, etc.) font apparaître l'utilité de créer et élargir nos alliances :
  - chasseurs et leurs fédérations, étant entendu que leur attitude envers l'éolien diffère selon que l'on est en montagne ou en plaine.
  - viticulteurs et leurs groupements coopératifs ou en crus : souvent (essentiel, car ils ont une puissance de feu élevée en raison de leur poids dans l'économie).
  - VMF et Demeure Historique : toujours, a fortiori lorsque les propriétaires impactés organisent régulièrement des concerts et manifestations culturelles (ex. cité de Michel Plasson).
  - LPO : parfois.
  - ...
- les groupements forestiers doivent spécifiquement être informés sur les risques financiers qui pèseront sur eux au moment du démantèlement.  
Le niveau de provisionnement réglementaire (50 k€) est notoirement insuffisant, comme il apparaît notamment dans des études d'impact (**Philippe Gouze en transmettra un exemple aux secrétaires pour mise en circulation**) ou dans un devis (**Mireille M., idem**).
- les promoteurs espèrent toujours que lorsqu'un projet a soit abouti soit échoué, les associations montées sur le pont ne remonteront pas sur le pont pour un nouveau projet voisin (ex cité : Verreries de Moussan vs Courniou) : l'un des rôles des délégués départementaux est de rappeler aux associations membres du Collectif la règle de solidarité.
- éoliennes flottantes Golfe du Lion : Hans B. propose la création d'un groupe de travail spécifique, qui pourra utilement se rapprocher de collectifs existants près de Fos/ mer, sur la côte atlantique et près de la Manche, qui ont une expérience à partager.

Différents avatars liés à ce projet sont évoqués : l'avis « tout va bien, circulez » de la CDNP (commission nationale du débat public) et de sa « garante », ainsi que le sponsoring éhonté par Engie du festival de Thau cet été.

**Création du GT : voir §3. ci-dessous. Il conviendra de communiquer notamment sur :**

- un subventionnement de 40% en France, lors même que sur des projets similaires dans d'autres pays (Danemark, Allemagne) il est de 0%
- notre questionnement quant à l'utilité du « parlement de la mer », alors que par ce projet il n'existe plus de réelle protection du parc marin.
- Le traitement par l'administration des dossiers relevant de l'ancien régime posent des questions inédites, y compris quant au traitement du droit d'antériorité au titre des ICPE lorsque le PC correspondant a été annulé (ex cité : Bernagues près de Lodève, 34).
  - ➔ **Marjolaine M. envoie le dossier au secrétariat.**
- il est signalé des demandes de dérogation à la DREAL par des promoteurs envisageant d'implanter des éoliennes dont la distance avec des habitations est proche de 500 m.
- demande de soutien/ clarification d'un point de droit : dans le cadre de la nouvelle autorisation environnementale (orientée ICPE cf. §4. ci-dessous), les plafonds éoliens intégrés dans le SCoT (orienté Urbanisme) demeurent-ils opposables ? En apparence oui, puisque le SCoT est un document opposable en tant que tel.
  - ➔ **à vérifier, et à rendre explicite, à défaut de quoi naîtrait un nouvel abus du pouvoir éolien.**

**Zoom sur les élections législatives :**

Témoignage Aveyron : 28 candidats interrogés, 8 réponses dont deux réponses « utiles :

- un député LREM exprimant sur Facebook sa demande d'arrêter l'éolien en Aveyron, gros producteur de renouvelable à cause de l'hydroélectrique.
- une députée LREM expliquant par quelques phrases de grande vérité comment elle est passée d'une position en faveur de l'éolien à une position hostile, en raison notamment de la zizanie que cela crée dans les communes impactées.

Malheureusement, un député LR réélu ne parvient pas à clarifier sa position hors projets proches de son village.

**Zoom/ actualité sur l'affaire de Bouriège (Aude) :**

Agnès R. et Mireille M. font un point de situation actualisé :

- président du CD de l'Aude produisant, malgré ses dires publics, un arrêté d'alignement individuel Celui-ci est visiblement illégal : l'association lance un « référé liberté ».
- préfet ne répondant pas au courrier qui lui a été adressé le 22 juin, y compris un courrier de relance une semaine plus tard.

Ce en dépit de sa promesse du 22 juin au soir de répondre « dès que possible ».
- promoteur ne s'étant pas présenté le 30 juin à l'assignation d'heure à l'heure qu'il a obtenue → report au 7 juillet.

Où était l'urgence ? La magistrate a répondu en marge de l'audience : hémorragie financière pour Valeco

Attentes de l'équipe de Bouriège envers TNE :

- une présence massive au TGI Carcassonne le 7 juillet à 14h00
- des renforts sur place au pont du Rec le même jour à la même heure
- un communiqué de TNE  
Communiqué sorti le 1<sup>er</sup> juillet, et relayé le soir même par la revue de presse quotidienne (Hans B.)
- une aide à travailler sur une approche du type « Loi anti-baïllon » québécoise.

**2. suivi des plans d'actions et autres actions :**

**DREAL – suites réunion du 16 janvier 2017 :**

En suite de cette réunion, il avait été établi un CR partagé. Une relance a été effectuée fin avril sur les sujets n'ayant pas évolué.

**Ce deuxième courrier n'ayant pas reçu de réponse, ses termes devront être formellement repris lors de la réunion à venir au SGAR cf. ci-dessous.**

**VERS UNE RENCONTRE AVEC LE SGAR (Préfecture de Région) :**

Lors de la réunion avec le directeur de Cabinet de la présidente de Région le 28 mars, le sujet global « demande d'un moratoire assorti d'un bilan sincère de 15 années d'éolien en Occitanie » +

« évolution des procédures » avait été réorienté en direction des services de l'Etat, autrement dit le Préfet de Région.

Sollicité par deux courriers successifs, celui-ci a désigné comme interlocuteur le SGAR (secrétaire général aux affaires régionales), autrement dit son plus proche collaborateur.

Le SGAR venant d'être muté, c'est son successeur arrivant en août qui sera rencontré pour une **réunion appelée à se dérouler courant septembre. Devraient y participer** (com tél du 29 juin) **la chargée de mission concernée ainsi que nos interlocuteurs DREAL du 16 janvier dernier.**

### **REGION : participation aux GT du SRADET, comment ?** (voir aussi fiche 1)

Le principe est acquis depuis la réunion au cabinet de la présidente de Région le 28 mars d'une participation des experts citoyens de notre Collectif à différents groupes techniques en charge d'élaborer le SRADET à/c de sept. 2017.

Notre demande est que les solutions énergétiques retenues englobent deux dimensions : un plan d'actions visant à développer la sobriété énergétique, et une production orientée sur des solutions adaptées aux caractéristiques ou contraintes socio-économiques, paysagères et patrimoniales de chaque territoire. Ces solutions doivent, enfin, intégrer une concertation citoyenne au meilleur niveau.

La Région, qui devait en amont de ces groupes techniques nous tenir informés des scénarios envisagés, a tenu le 26 juin un séminaire avec 100 experts, qui ont travaillé sur UN scénario pour « devenir une région à énergie positive » : des objectifs positifs tels que « diviser par deux la consommation énergétique par habitant », mais d'autres plus inquiétants tels que +200 MW/ an de puissance éolienne installée.

#### **Question centrale pour les semaines qui viennent :**

Vous avez défini UN scénario, pouvez-vous nous prouver sa pertinence et sa faisabilité sur les différents plans : énergétique (économies d'énergie, sécurité d'approvisionnement ...), développement économique incluant tourisme et culture, biodiversité, équilibres humains et acceptabilité sociale ?

#### **Actions retenues :**

##### **- secrétariat TNE :**

- adresser un courrier d'étonnement que nos experts n'aient pas été conviés, courtois en la forme cependant, à la vice-présidente en charge de ces questions (Agnès Langevine).  
➔ **courrier signé en fin de réunion, sera envoyé le 3 juillet 2017**
- faire connaître ce courrier à la presse ainsi qu'à d'autres autorités (préfet de Région, préfets, députés, et bien sûr le ministre) avec une tonalité exprimant un début de colère, colère que renforcent les événements les plus récents incluant au 1<sup>er</sup> chef Bourière qui est l'archétype de la violence institutionnelle faite aux citoyens.

Il est fait observer trois éléments inquiétants :

- . le président de la République a annoncé « nous ferons des mesures d'exception pour la méthanisation et pour l'éolien ».
- . la loi sur le lobbying initialisée par Anticor vient d'être vidée de sa substance.
- . comment des députés ayant annoncé qu'il fallait arrêter les implantations éoliennes chez eux vont-ils rendre leur déclaration compatible avec leur allégeance au président de la République ?

- demander à connaître le dossier intégral, ainsi que le CR officiel (les actes du séminaire).

##### **- copilotage Jean Pougnet/ Pierre Montané, en lien avec l'équipe de Bourière :**

Réfléchir au lancement d'une action collective comportant :

1. une manifestation régionale, du type Rodez 21 janvier 2017, probablement en contexte rural post-vendanges, appelée à se tenir globalement vers la fin septembre ou au tout début octobre.
2. un galop d'essai, par exemple de nature festive, à Bourière

##### **- délégués départementaux :**

Attention particulière pour remonter au secrétariat TNE les initiatives et points de crispation particulière dans leur département

##### **- pilotes de groupes de travail dans la perspective du SRADET :**

Préparer les contributions futures de TNE aux futurs groupes techniques du SRADET, étant entendu que nous n'avons pas encore connaissance de leur segmentation.

- ➔ **constitution des groupes de travail et méthodologie : voir § 3. ci-dessous**
- ➔ **objectif : être prêts à contribuer à hauteur de la mi-septembre,**  
étant entendu que si notre expertise est parfois technique, pour autant elle est avant tout une expertise portant sur les conditions d'acceptation par les citoyens de ces projets industriels (valable pour d'autres énergies).

**Les délégués départementaux relayeront l'invitation de l'Amassada à la semaine du vent (19 au 27 août).**

Rappel :

Ce sont les associations qui mènent les actions de terrain, les actions concrètes et déterminées, TNE ayant une démarche officielle d'écoute et de dialogue politique et institutionnel, quoique sans rien abdiquer : si nous n'obtenons pas de réelle participation au SRADDET ni une écoute profonde de nos contributions, alors il sera recherché d'autres voies par les associations membres.

Pour renforcer les actions de terrain visibles, il convient plus que jamais de travailler à la constitution de réseaux d'alliance opérationnels (rappel : chasseurs, viticulteurs, acteurs locaux de VMF/ DH, etc.)

**COURRIER DE TNE AU MINISTRE NICOLAS HULOT :**

Un extrait « l'éolien, une tragédie en 5 actes » en est lu pendant le déjeuner.

**3. point sur le fonctionnement du Collectif :**

**LE SITE <http://toutesnosenergies.fr/>**

Un gros travail a été accompli. Il faut le poursuivre et faire vivre le site en y apportant du matériau (fiches techniques, etc.).

**FONCTIONNEMENT INTERNE**

. secrétariat du Collectif :

Françoise Marchand est désignée secrétaire du Collectif en remplacement de Brigitte Courcier qui avait souhaité en être déchargée.

**A date, Fr. Marchand signale que nous sommes désormais 161 associations.**

. communication interne :

Toujours être précis quand une information est fournie aux secrétaires et à M. Solans sur le fait qu'elle est en diffusion restreinte OU qu'elle est destinée à l'ensemble des associations.

. actualisation de la liste des délégués départementaux :

**Voir liste en annexe.**

**RELATIONS AVEC LA PRESSE**

Point transversal non spécifiquement traité.

Ne pas hésiter à solliciter Michèle Solans - conseil et rédaction (ex : Bourrière).

**RELATIONS AVEC LES FEDERATIONS ET MOUVEMENTS NATIONAUX**

Constat partagé de bonnes relations et d'une réelle solidarité avec :

- la FED (Fédération Environnement Durable)
- la Fédération Vent-de-Colère.

**COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL**

**Principe général :**

Toujours s'appuyer sur les compétences reconnues dans la Région, dont le cadre d'action est généralement celui du département : exemple typique, à la LPO.

**Méthode de travail recommandée :**

- recenser les personnes-ressources : les pilotes transiteront par les délégués départementaux cf. liste en annexe qui se rapprocheront alors des associations de leur département.

- écrire un cahier des charges simplifié, définissant les **attendus** du groupe de travail  
**Attendus : les solutions et axes majeurs à faire intégrer dans la rédaction finale du SRADDET**
- définir un agenda de travail, afin d'être au **RV vers le 15-20 septembre 2017**
- tenir cet agenda  
Ne pas hésiter à considérer le secrétariat TNE comme une ressource à consulter en cas de difficulté ou encore pour élargir le champ des ressources à consulter.

#### 4 (quatre) groupes techniques spécifiques :

##### GT 1 - BIODIVERSITE

Faune, flore, nature des sols et eau, pollutions ...

Pilote désigné : Marjolaine MIGRAINE

##### GT 2 - SOCIO-ECONOMIQUE

Acceptabilité socio-économique et adaptation aux territoires des différentes énergies (y compris solutions décentralisées) : qualité et optimisation du service rendu à la population, compatibilité avec le développement économique incluant le tourisme et la culture, paysages et patrimoine ...

Pilote désigné : Philippe GOUZE

##### GT 3 - CONCERTATIONS CITOYENNES ET EGALITE DES TERRITOIRES

Acceptabilité citoyenne et bonnes pratiques, santé des riverains, solidarités dans les villages, évolutions des procédures et propositions d'expérimentations à faire porter par ...

Pilote désigné : Bruno LADSOUS

##### GT 4 - LITTORAL

Impacts des projets offshore et protection du parc marin, ...

Pilote à désigner : ....

#### Un groupe technique spécifique : le GT GEOTHERMIE

Dominique Migraine a présenté après le repas les premiers travaux de ce groupe : où l'on voit d'ores et déjà qu'il existe un potentiel significatif pour la Région Occitanie.

#### 4. points de règlementation :

Bruno Ladsous a présenté pendant le repas différentes fiches d'analyse :

##### (1) LA NOUVELLE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

*Diffusable cf. pièce jointe PJ 1*

##### (2) ETUDES OFFICIELLES ET LIBRES AVIS ACADEMIQUES

*Non diffusable en l'état : vérifier les risques liés à une diffusion de son dernier chapitre*

##### (3) DES PROCEDURES A REVISITER

*Non diffusable en l'état : synthétiser et contracter la rédaction (action GT 3)*

##### (4) AGIR EN PHASE CHANTIER

*Diffusable cf. pièce jointe PJ 2*

Nota : la fiche EOLIEN RESISTANCE n'a pu être examinée ce 1<sup>er</sup> juillet.

#### 5. Projet d'une journée de réflexion thématique et conviviale :

. la journée de réflexion thématique et de formation est repoussée au début 2018

. en marge des journées du patrimoine, invitation des associations du Tarn le 16 septembre à Sauveterre, intégrant une visite du château du Mal Sout et la présentation d'une pièce de théâtre (*les décors seront de ... et les costumes de ... : pour en savoir plus, venez donc le 16 septembre*)

#### 6. questions diverses :

Prochaine réunion trimestrielle : **samedi 7 octobre 2017** (lieu à déterminer)

## ANNEXE

### LISTE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX

AUDE	Philippe GOUZE Gilbert DARGESEN Agnès ROY
AVEYRON	Graziella PIERINI Bruno LADSOUS
GARD	EVA EVEN
HAUTE GARONNE & ARIEGE	Olivier HEBERT Christophe POUECH
HERAULT	Françoise MARCHABD Marjolaine MIGRAINE
LOT	Françoise GRELLIER
LOZERE	Noëlle DUCRET Michel VALETTE Dominique COUJARD
PYRENEES ORIENTALES	Marie-Noëlle MOLY
TARN	Jacques BIAU Dominique BOURY

**En complément, des délégués associés (Corrèze, Cantal) :** leurs noms et coordonnées seront fournis ultérieurement.